

Sujet : [INTERNET] A l'attention du président de la commission d'enquête public

De : Sebastien Coppolino <csebnco@gmail.com>

Date : 24/11/2021 20:06

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Je me permets de joindre un courrier afin de vous sensibiliser à la situation préoccupante du projet quatre chemin.

Il est important de faire avancer les énergies renouvelables, encore faut-il ne pas en dégouter les personnes les plus enclines à les faire vivre.

Cordialement

—Pièces jointes : —

eolienne.pdf

30 octets

Coppolino

Sébastien

12 square d'Anjou

87100

Limoges

Je suis amené à séjourner régulièrement à Balledent à l'occasion d'événements privés organisés au lieu-dit Bois Bertrand.

Ces événements culturels permettent de faire se croiser des artistes venus de toute la France pour partager leurs savoirs faire dans tous les métiers du théâtre, de la peinture, du cinéma, de la photo, de la musique mais aussi tous les métiers manuels autour des constructions éphémères ou plus durables.

Ces moments sont uniques et possibles grâce à la quiétude du lieu et au travail de protection de la nature qui y est menée depuis toujours. Il convient de préserver ce trésor naturel pour les générations actuelles et futures.

J'ai appris qu'un projet d'éoliennes industrielles menace pourtant cet équilibre précieux et que des machines de 180 mètres de haut sans commune mesure avec le cadre accueillant, les chênes, châtaigniers et hêtres pourtant centenaires pour certains, vont être implantées à quelques centaines de mètres.

Si cette menace venait à être exécutée provoquant un viol industriel avec la vision écrasante des machines, le bruit généré par les pâles que l'écho de la vallée de la Couze qui borde le site amplifierait, les lumières incessantes de jour comme de nuit, viendrait certainement à bout de ces rencontres uniques auxquelles je participe.

Un accès historique et unique à la vallée de la Couze serait gâché à tout jamais pour servir de quelconques intérêts privés, faisons preuve de bon sens, s'il vous plait NON ne le faisons pas.